

DEMANDE DE CREATION OU DE MODIFICATION D'UN BRANCHEMENT D'EAU POTABLE

Afin que nous puissions traiter votre demande, merci de bien vouloir nous fournir les informations suivantes :

1) Vous êtes :

Un particulier*

*(Joindre copie de votre pièce d'identité)

Nom, Prénom :

Date et Lieu de naissance :

Téléphone :

E-mail :

Une société*

*(Joindre copie de l'extrait Kbis)

Société :

Nom du gérant :

N° Siret :

Téléphone :

E-mail :

2) Demande de création ou de modification d'un branchement d'eau potable :

Création

Modification

N° : Rue :

Commune :

Cadastré section Parcelle n°

Référence du Permis de construire : date :

Référence de l'autorisation d'urbanisme : date :

Adresse de facturation si différente :

Nom, Prénom :

N° : Rue :

Commune : CP :

Remarques :

Les sommes dues devront être réglées par le demandeur après réception du devis émis par le service de l'eau.

Les travaux seront effectués après signature et règlement du devis (la somme ne sera encaissée qu'à l'issue des travaux).

Je m'engage à payer les frais d'établissement de ce branchement d'eau potable qui pourrait être exécuté par l'entreprise agréée par la communauté de Communes du Bonnevalais.

Je déclare accepter toutes les conditions, charges et obligations énoncées dans le règlement du service de distribution d'eau dont je reconnais avoir eu connaissance, notamment en ce qui concerne le paiement des fournitures d'eau dont je serai redevable jusqu'à la résiliation du contrat.

Je m'engage à régler l'abonnement d'eau potable, ceci dès la réalisation du branchement en limite de propriété.

Fait à : Le : Signature :

Le règlement de l'eau potable est directement téléchargeable sur notre site internet.